

# AVIS à la POPULATION

## PLAN LOCAL D'URBANISME

### Projet de révision générale

# ENQUETE PUBLIQUE

**Du mardi 20 septembre 2022  
au lundi 24 octobre 2022 inclus**

Par arrêté municipal du 23 juin 2022, M. le Maire de BAINS-SUR-OUST a ordonné l'ouverture de l'enquête publique ayant pour objet la révision générale du Plan Local d'Urbanisme, portant sur :

- La mise en compatibilité avec les documents supra-communaux (tel que le SCOT du Pays de Redon)
- La mise en conformité avec les nouvelles législations et notamment les lois Grenelle, la loi ALUR pour l'accès au logement et un urbanisme rénové, et la loi LAAAF loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt ;
- L'actualisation des différents documents d'urbanisme liés à l'organisation de l'espace afin de permettre une croissance harmonieuse et sereine de la population, et pour répondre aux besoins présents et futurs en matière de logements, d'activités économiques, commerciales, culturelles et sportives, de services, ainsi que d'équipements publics ou d'intérêt général.

**Un registre d'enquête sera ouvert en Mairie et tenu à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête.**

**Les intéressés pourront y consigner leurs observations. Ils pourront aussi les adresser par écrit - en Mairie de BAINS SUR OUST - au commissaire enquêteur. Le public peut également exprimer oralement ses observations au commissaire enquêteur au cours des permanences.**

#### HORAIRES DE LA MAIRIE :

Les lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 15

Le mercredi : de 13 h 30 à 17 h 15

Le samedi : de 9 h 00 à 12 h 00

#### PERMANENCES du Commissaire enquêteur, Monsieur Guy APPÉRÉ, à la Salle de l'Oust :

- ⇒ Mardi 20 septembre 2022, de 9h00 à 12h00
- ⇒ Samedi 8 octobre 2022, de 9h00 à 12h00,
- ⇒ Lundi 24 octobre 2022, de 14h00 à 17h00.